

Québec, le 24 avril 2026

Madame Julie Leclerc  
Porte-parole  
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques  
de la Faune et des Parcs  
[julie.leclerc@environnement.gouv.qc.ca](mailto:julie.leclerc@environnement.gouv.qc.ca)

**Objet : Projet de construction du parc éolien de Grosse-Île dans la communauté  
maritime des Îles-de-la-Madeleine – Question complémentaire – DQ22**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen  
du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons  
grandement recevoir les réponses d'ici le **28 avril à 15 h** prochain compte tenu de  
l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé  
de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions  
d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

c.c. : Madame Catherine Gagnon

**Projet de construction du parc éolien de Grosse-Île dans la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine – Question complémentaire – DQ22**

1. **Q1.** Dans son plan d'engagement communautaire, l'initiateur prévoit une révision du Comité de liaison ainsi que la « refonte complète du processus de gestion des préoccupations, des signalements et des demandes d'information » (PR10.2, p. 306 PDF). Quelle est votre appréciation générale du processus présenté et comment s'inscrit-il dans les bonnes pratiques reconnues en ce qui a trait à la représentation et au fonctionnement du comité de liaison ainsi qu'aux mécanismes de gestion des plaintes ?